

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 1 (2009)
Heft: 3: Le benchmarking : comparaison des coûts et prestations: à raison?

Artikel: Comparaison intercantonale des tarifs de l'hébergement médico-social : vers une meilleure maîtrise des coûts
Autor: Nicole, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813889>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comparaison intercantonale des tarifs de l'hébergement médico-social

Vers une meilleure maîtrise des coûts

«Les coûts des EMS peuvent connaître des écarts allant du simple au quadruple. Et personne ne peut vraiment en donner les raisons», constatait le magazine Bilan, au printemps 2008, au terme d'une série d'articles consacrés aux tarifs des homes pour personnes âgées dans les cantons romands. «Les articles ont mis en évidence l'absence de connaissance méthodique de l'origine des différences de coûts entre les établissements médico-sociaux d'un canton à l'autre», confirmait Curaviva Suisse, qui se donne aujourd'hui les moyens de comparer ces coûts sur l'ensemble de la Suisse, pour mieux les maîtriser.

Anne-Marie Nicole

Si la plupart des associations cantonales ou régionales disposent de données leur permettant de comparer les coûts de leurs établissements médico-sociaux et d'en expliquer les différences, leur analyse se limite, en toute logique, au niveau cantonal. Or, dans un contexte économique tendu, où la facture des prestations de soins et d'accompagnement fournies aux personnes âgées devrait plus que doubler d'ici à 2030, selon une étude de l'Observatoire suisse de la santé, la maîtrise du sujet est un impératif pour Curaviva Suisse, dont la tâche principale est de défendre les intérêts des EMS, en pratiquant une politique d'information ouverte et en influençant les débats sur la scène politique.

«Si elle ne maîtrise pas ces éléments, une association telle que Curaviva manque de crédibilité dans ses échanges avec les parlementaires, les assureurs maladie ou encore les médias, pour argumenter, négocier, défendre la position des EMS», affirme Daniel Depelteau, économiste, récemment mandaté par Curaviva Suisse, justement, pour récolter les données qui permettront de comparer les coûts des EMS au niveau national et d'en comprendre les différences. Financé par l'Office cantonal des assurances

sociales, le projet est placé sous la direction du Domaine spécialisé Personnes âgées de Curaviva, et réalisé par Daniel Depelteau. Et l'homme n'entre pas en terre inconnue: c'est lui qui a piloté, durant les années 90, le projet de réforme du financement de l'hébergement médico-social dans le canton de Vaud, avec, notamment, l'introduction de l'outil d'évaluation PLAISIR*.

Pour mener à bien cette enquête, il s'agit dans un premier temps de réunir des données issues des comptabilités analytiques d'un échantillon de 65 établissements répartis dans toute la Suisse, complétées d'indicateurs reflétant les particularités et conditions cadres cantonales ou régionales. L'analyse des données comportera une partie descriptive pour illustrer la situation des écarts entre établissements et entre cantons, et une partie analytique pour identifier les facteurs qui peuvent influencer ces écarts.

Dans la première phase, qui consiste à sélectionner les 65 établissements qui composeront le panel, Daniel Depelteau risque pourtant de se heurter d'emblée à un obstacle majeur: «Les responsables des établissements n'aiment pas se déshabiller face à la concurrence. Par conséquent, ils n'ouvrent pas volontiers leurs comptes.» Qu'à cela ne tienne. Face à la frilosité ambiante, l'enquêteur propose dès lors de travailler avec des données qui auront été rendues anonymes. Pour les valider et garantir la confidentialité aux EMS, une société fiduciaire jouera les intermédiaires avec le responsable du projet. A cela s'ajoute la complexité de la méthodologie à mettre en place pour obtenir, au niveau suisse, une image suffisamment représentative de la situation des EMS. La remise du rapport final est prévue pour fin 2009. Daniel Depelteau ne dispose donc pas de beaucoup de temps pour vaincre les résistances...

* Planification informatisée des soins infirmiers requis